

C20.

Le présent du conditionnel.

Le conditionnel est un **mode** de conjugaison (comme l'indicatif ou l'impératif) qui sert quand on n'est pas certain qu'une action se réalise.

Le conditionnel présent permet d'exprimer :

- un fait soumis à condition. La condition est souvent exprimée à l'imparfait.

Ex : Si nous avions une voiture, nous irions à la mer.
Condition à l'imparfait Conditionnel présent

- une supposition
Ex : *J'ai entendu dire que Sylvain aurait une nouvelle voiture.*
- un souhait
Ex : *Théo aimerait avoir un circuit de voitures pour Noël.*
- la politesse
Ex : *Pourrais-tu venir m'aider, s'il te plaît ?*
- une suggestion, un reproche, un conseil
Ex : *Tu pourrais te laver les mains avant de passer à table !*

Au présent du conditionnel, les terminaisons sont toujours les mêmes qu'à l'imparfait :

ais, ais, ait, ions, iez, aient.

Pour les verbes des premier et deuxième groupes, on prend l'infinitif du verbe et on ajoute la terminaison.

Je chanter-ais tu finir - ais
Infinitif terminaison Infinitif terminaison

<u>Chanter</u>	<u>Finir</u>
Je chanter ais	je finir ais
Tu chanter ais	tu finir ais
Il chanter ait	il finir ait
Nous chanter ions	nous finir ions
Vous chanter iez	vous finir iez
Ils chanter aient	ils finir aient